

Le Directeur de Cabinet

N/REF: CAB/EG/JT/PF

Paris, le **03 JUIN 2013**

Madame la Présidente, *Chère Danielle,*

J'ai l'honneur de vous saisir pour avis, sur le fondement de l'article 2 du décret du 3 janvier 2013 portant création du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui sera délibéré en Conseil des ministres au début du mois de juillet.

Comme vous le savez, après la constitution du premier gouvernement paritaire de l'histoire de la République et la réinstallation d'un ministère de plein exercice chargé des droits des femmes, le Président a souhaité, à l'ouverture de la soirée organisée pour la célébration du 8 mars 2013, que la politique des droits des femmes franchisse une nouvelle étape, celle de l'égalité réelle, dans les faits.

Tel est l'objectif du présent projet de loi qui traite de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la lutte contre la précarité, de la protection des femmes contre les violences et de leur égale dignité dans la société ainsi que de la mise en œuvre de l'objectif constitutionnel d'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électifs et aux responsabilités professionnelles et sociales.

Comme convenu avec vous, la ministre se rendra à la séance d'examen de ce texte que vous avez prévue pour le 13 juin prochain. Dans l'attente, je reste bien évidemment à votre disposition pour toute précision utile à l'instruction de cette demande d'avis.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.



Etienne GRASS

Madame Danielle BOUSQUET
Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
35 rue Saint Dominique
75007 Paris